

Brains mag'

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE DE BRAINS

N°22 / ÉTÉ 2021



MJB

LES JEUNES
VOUS EN PARLENT



Cérémonie du 8 mai

Attachée au devoir de Mémoire, la commune organise chaque année une cérémonie commémorative du 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Tout comme l'année dernière, la situation sanitaire a contraint la Mairie à modifier les modalités d'organisation de cet hommage, qui s'est donc déroulé en comité restreint.



Un partenariat entre la Bibliothèque et le collège Saint-Hermeland de Bouaye

Cette année, les élèves volontaires de 6^e ont pu participer au prix littéraire des Incorruptibles. Afin d'élargir l'offre de prêt et de donner l'occasion aux élèves de fréquenter la bibliothèque, Mots Passants a acquis et mis à disposition les 7 livres de la sélection. Les élèves ont voté pour leur livre favori le 25 mai et le palmarès a été dévoilé le 3 juin.



Un atelier gourmand et créatif

Nous vous l'annonçons dans le précédent Brains Mag, 1 Truck 2 filles vous propose désormais tous les mardis soir des wraps à emporter, place de l'église. Sabrina et Pauline sont satisfaites de leur début d'activité à Brains. N'hésitez pas à venir tester leurs produits !



De nouveaux défibrillateurs

La Mairie a remplacé les 2 défibrillateurs installés à l'intérieur de la salle polyvalente et au stade. En sus, un nouveau défibrillateur en extérieur a été installé au niveau de l'épicerie par les services techniques. Celui-ci est « en libre-service » en cas de nécessité. Il peut être utilisé par tous, tout de suite et sans formation préalable.

Sommaire

- 02. En images
- 03. Édito
- 04. En bref
- 06. Actualités
- 09. Formulaire
- 11. Éco-citoyenneté
- 12. Vie associative
- 14. Vie quotidienne
- 16. Bibliothèque Mots Passants

Brains mag' - N°22

Magazine municipal d'informations
de la commune de Brains

Directrice de la publication

Laure Beslier

Conseiller délégué à la communication

Michelle Jaunâtre

Rédaction et relecture

Manon Geslin avec la Commission
communication et les services

Images (sauf mention)

Mairie de Brains

Conception graphique

wanderlust id

Impression

Imprimerie Allais (Imprimé sur du papier écologique
avec des encres végétales)

Couverture

© Mairie de Brains

Mairie de Brains

2 place de la Mairie - 44830 Brains
02 40 65 51 30 - accueil@mairie-brains.fr
www.mairie-brains.fr

- Prochaine publication : automne 2021
- Date limite de réception des informations :
lundi 2 août 2021
- communication@mairie-brains.fr



Chers Brennois, Chères Brennoises,

Le début de cette année 2021 a commencé dans un contexte sanitaire encore difficile pour tout le monde. Les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés. Nous appliquons les mesures de l'Etat : couvre-feu, confinement, respect des règles sanitaires, ouverture et fermeture des équipements municipaux. Nous accompagnons les personnes les plus vulnérables.

L'équipe municipale a adapté ses décisions et activités estivales aux opportunités et contraintes, ce qui n'est pas simple. Cependant, c'est l'été et il s'agit d'en profiter !

Les jeunes Brennoises et Brennois vont être bientôt en vacances. Les cartables vont être rangés. Différentes activités seront proposées à nos enfants et à nos jeunes par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et la Maison des Jeunes de Brains. L'été, c'est les soirées en extérieur autour d'un barbecue, prendre le temps de profiter de ces moments. Mais respectons nos voisins ! En effet, nous oublions parfois qu'il y a du monde autour de nos maisons. Malheureusement, les beaux jours sont aussi propices aux vols et cambriolages. N'hésitez pas à appeler la gendarmerie au 17 en cas de véhicules ou de personnes suspects. Vous pouvez également contacter le référent participation citoyenne de votre quartier.

La rentrée scolaire 2021-2022 se prépare dans les services municipaux. Nous travaillons avec les parents d'élèves sur le portail Famille pour l'inscription de nos enfants aux structures communales. Nous avons décidé de vous proposer chaque année une thématique autour de la santé. En 2021, ce sera la prévention du cancer du sein : Brains en Rose. Je vous donne rendez-vous du 8 au 15 octobre pour une semaine qui commencera par une journée course, marche et relais, le samedi 9 octobre. Réservez cette date !

Soyez assurés de la volonté, du dynamisme et de l'engagement de l'équipe municipale au service de tous les Brennois.

*Brains
Mairie
à vous*

Votre Maire,
Laure Beslier



COMPTE-RENDU

La 5G en région nantaise

Le débat sur la 5G s'est terminé à la fin du mois de mars 2021. Retrouvez la synthèse du débat sur notre site internet, en actualités : <https://mairie-brains.fr>

A SAVOIR

Déploiement de la Fibre terminé sur la commune



Le raccordement en fibre optique de Brains est désormais une réalité : plus de 1 200 prises sont d'ores et déjà raccordables à la Fibre, soit la totalité des foyers de la commune.

Les habitants et professionnels brennois peuvent désormais bénéficier d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL. Pour les nouveaux programmes immobiliers, le raccordement à la fibre optique sera étudié en amont des constructions.

SFR finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de la commune.

Comment vérifier l'éligibilité de son foyer ?

Dernière technologie adoptée par les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI), la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique. Pour vérifier l'éligibilité du foyer, il suffit de saisir son adresse ou numéro de téléphone sur le site : <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>



DÉCOUVRIR

LES PANIERS BIO SOLIDAIRES

Depuis 2011, Les Paniers Bio Solidaires sont distribués à Nantes et ses alentours sur plus d'une centaine de points relais bénévoles.

La récente réorganisation des tournées de livraison a permis de développer une nouvelle tournée dans le Sud de Nantes et de nouveaux points relais dans des quartiers ou des villes où Les Paniers Bio Solidaires n'étaient pas présents. **A Brains, le point relais se trouve à la cave épicerie de la Forge. Le retrait des paniers se fait le mercredi de 12 h à 13 h et de 17 h à 20 h.** Les Paniers Bio Solidaires sont proposés directement aux consommateurs dans une logique de territoire et de circuits courts, sans intermédiaire. Tous les produits sont certifiés biologiques, locaux, frais et de saison. Les paniers sont composés de cinq à sept produits dont une variété de fruit provenant des 70 producteurs de l'association Bio Loire Océan répartis en Pays de la Loire.

Plus d'informations sur : www.lespaniersbiosolidaires.fr / 06 07 78 08 63

CONSULTATION PUBLIQUE

EAU ET INONDATIONS : DONNEZ VOTRE AVIS AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE

Le bon état de nos eaux, fleuves, rivières, lacs et lagunes, ainsi que nos nappes souterraines et nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des inondations. C'est une ambition collective majeure pour les années à venir. Vous êtes consultés sur les projets de plans de gestion des eaux et des risques d'inondations du bassin Loire-Bretagne :

- Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et son programme de mesures.
- Le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

Plus d'informations et lien vers la consultation en actualités, sur le site internet de la mairie : <https://mairie-brains.fr>

ANIMATIONS

BRAINS EN ROSE

Pour ce nouveau mandat, vos élus ont décidé de mettre en place chaque année au mois d'octobre, une semaine d'animation sur un thème de santé publique. Le sujet retenu pour cette année 2021 est la lutte contre le cancer du sein. Rendez-vous du 8 au 15 octobre 2021 pour vous sensibiliser à cette maladie qui touche près d'une femme sur huit en France. Au programme : courses, exposition, témoignages, ateliers et conférences. Réservez dès à présent la date du samedi 9 octobre afin de participer à la course, la marche ou le relais pour Brains en Rose. Plus d'informations dans le prochain Brains Mag.

URBANISME

CONCERTATION PRÉALABLE À LA MODIFICATION DU PLUM

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), approuvé le 5 avril 2019, fait actuellement l'objet d'une première modification.

Cette procédure est engagée afin de corriger ou d'actualiser le PLUm, notamment pour tenir compte du retour d'expériences de sa mise en œuvre, pour permettre la réalisation de projets ou pour intégrer des évolutions législatives ou réglementaires. Toutefois, elle ne permet pas de modification de zonage d'un terrain naturel ou agricole vers un zonage constructible.

Jusqu'au 3 septembre 2021, les habitants de Nantes Métropole peuvent adresser leurs observations et leurs propositions sur les registres disponibles en mairies, dans les pôles de proximité, au siège de Nantes Métropole, sur le site internet metropole.nantes.fr/participer/consultations-reglementaires/concertation-projet ou par courrier postal à Nantes Métropole, à l'attention de Madame la Présidente, Mission Planification Urbaine, 5 rue Vasco de Gama (immeuble Magellan), 44000 Nantes. Une enquête publique est prévue au printemps 2022, afin de recueillir les observations du public sur les sujets retenus dans le cadre de cette première modification.

AMÉNAGEMENTS

MESURE DU TRAFIC ET DE LA VITESSE RUE CLAIRE FONTAINE



Suite à l'aménagement d'une écluse avant l'entrée d'agglomération, d'un plateau et d'une écluse avec stationnement, rue Claire Fontaine, Nantes Métropole a effectué des mesures pendant 8 jours à la mi-février, avant les congés scolaires.

En bas de la rue, avant le plateau surélevé, la vitesse de référence (respectée par 85 % des véhicules) est de 44 km/h. Dans le détail :

- 25 % des véhicules roulent en dessous de 30 km/h
- 51 % sont entre 30 et 40 km/h (soit 76 % < 40 km/h)
- 23 % sont entre 40 et 50 km/h.

Très peu de véhicules roulent entre 50 et 60 : en moyenne 3 par jour. Aucun véhicule n'a excédé les 60 km/h sur la période de mesures. Le trafic mesuré est d'environ 220 véhicules par sens et par jour.

Malheureusement, même si la majorité des véhicules ne respectent pas les limitations de vitesse malgré les récents aménagements, aucune autre amélioration ne pourra être apportée, du fait des entrées de maisons et des cars scolaires qui circulent dans la rue.

COMMUNICATION

Une page Facebook pour la Mairie de Brains



La page Facebook de la Mairie de Brains a pour objectif d'informer les internautes sur l'actualité de la commune : www.facebook.com/MairiedeBrains

En aimant notre page et en vous abonnissant, vous serez alertés de toutes les actualités relatives à la commune et à la Métropole.

La création de cette page Facebook faisait partie des engagements de la liste « Ensemble pour Brains » lors des élections 2020. Elle permet d'informer les Brennois via un nouveau mode de communication et favorise la proximité entre les habitants et leur commune.

CIMETIERE

L'accès se fait désormais rue des Cèdres uniquement



Afin d'éviter les traversées de véhicules deux roues motorisés, nous avons été dans l'obligation de fermer les deux grands portails d'accès. Seul le portillon rue des Cèdres reste ouvert.



“ La MJB est un lieu toujours plein de vie, de dynamisme, de bienveillance... et d'un Brains de folie !

Le service Jeunesse n'est pas une compétence obligatoire au sein d'une Mairie. Les élus de Brains n'ont jamais cessé au fil du temps de défendre la MJB et les valeurs qu'elle porte. Un lieu qui est propre aux jeunes où l'on propose de nombreuses activités telles que des sorties, des activités créatives, des petits et grands jeux, de la cuisine, des soirées, des nuitées, des séjours et même ne rien faire !

Si j'avais une baguette magique ? J'enverrai à tous les jeunes Brennois une invitation avec « un porte au loin » pour venir découvrir la MJB. Ils redécouvriraient le plaisir de faire des choses simples tous ensemble.



Muriel Lambourg-Tavarez
responsable
du service jeunesse

MJB

Les jeunes vous en parlent

Nous avons rencontré Charly, Quentin, Florent, Niels, Malo (alias chamallow), Erwan, Quentin (le grand) et Thomas pour qu'ils nous parlent de la Maison des Jeunes de Brains. Voici ce qu'ils ont à vous dire :

Qu'est-ce qui vous plaît à la Maison des Jeunes ?

« A la MJ, on nous propose des activités pour tous les goûts, il y a même une table de ping-pong et une Xbox. Les animateurs sont drôles et sympas. Là-bas, on ne s'ennuie jamais, il y a toujours quelque chose à faire. On nous propose des sorties pendant les vacances, comme des balades en vélo ou des journées plage. On fait des activités sportives ou même de la cuisine, c'est l'activité préférée des filles d'ailleurs. »

Qu'est-ce que vous aimeriez dire à vos amis qui n'y viennent pas ?

« Venez-vous amuser au lieu de glander ! Venez faire des activités pour qu'on soit tous ensemble plutôt que de rester tout seul chez vous, sur vos écrans. Surtout les filles, il n'y en a pas beaucoup qui viennent... »

La Maison des Jeunes de Brains accueille les jeunes brennois de 12 à 17 ans. C'est un lieu d'échanges, de rencontres, de loisirs et un espace d'information et de documentation pour la jeunesse.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- pour les 12-15 ans : mercredi, samedi et vacances scolaires, de 14 h à 18 h,
- pour les plus de 15 ans : tous les vendredis, de 16 h 30 à 18 h 30, avec un accueil personnalisé.

L'adhésion est de 15 € pour les Brennois et de 20 € pour les personnes hors commune. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de la Mairie ou contactez directement Muriel Lambourg-Tavarez au 06 89 98 24 13 ou par mail : animateur@mairie-brains.fr



SERVICES MUNICIPAUX

Une nouvelle coordinatrice Enfance

Le service enfance a accueilli sa nouvelle coordinatrice, Fanny Martin le 3 mai 2021. Elle assure la gestion du service enfance et prend la suite de Julie Christory, qui a assuré l'intérim sur ce poste depuis début 2020.

“ Un coordinateur enfance participe au pilotage du projet éducatif, c'est un meneur de site et des programmes d'activités périscolaires et extrascolaires. Il assure également la conduite du projet global en lien avec l'élu référent, et participe au comité de direction.

C'est un poste clé dans une collectivité de notre taille et un collaborateur essentiel à la direction générale.



Delphine Godin

Directrice Générale des Services.

La coordinatrice Enfance a en charge l'organisation des activités extrascolaires de l'ALSH, de l'APS et sur les temps méridiens, c'est elle qui assure le suivi budgétaire du service. Elle met en place des partenariats avec la CAF et la DDCS notamment (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Elle est responsable des employés du service enfance, composé de 18 agents permanents. Enfin, elle met en œuvre les projets éducatifs et sera l'interlocutrice privilégiée des familles et des écoles.

Fanny Martin était préalablement employée en tant que directrice de l'accueil périscolaire de Saint-Mars-de-Coutais, où elle était en poste depuis 2017. En septembre 2019, Mme Martin a passé le concours de la fonction publique de catégorie B, qu'elle a obtenu. Fanny Martin est diplômée du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs) et d'un Master en encadrement éducatif effectué à l'ESPEE de Nantes (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education).

Cette Aignanaise a vu dans le poste de Coordinatrice enfance une opportunité d'évoluer professionnellement et de découvrir de nouvelles missions et un nouveau fonctionnement, tout en continuant d'exercer son métier dans une commune à taille humaine. Elle a hâte de se lancer dans les nouveaux projets du service enfance, notamment dans le lancement du portail famille pour lequel sa connaissance du logiciel BL enfance sera tout à son avantage. Fanny Martin saura être à l'écoute des parents d'élèves. Vous pouvez la contacter par mail à animateur2@mairie-brains.fr



“ Les nouveaux modes de vie des Brennois, le besoin de souplesse et d’adaptabilité dans la gestion des emplois du temps ont convaincu les élus d’adopter cet outil afin de faciliter les démarches auprès des services enfance.

Accessible 24h/24 et 7j/7 le Portail Famille est un outil très attendu tant de la part des familles pour gérer inscriptions et absences aux services périscolaires que de la part du personnel municipal à qui ce logiciel simplifiera le suivi administratif des enfants. Ce logiciel permettra également de faciliter la communication d’informations directement auprès des parents d’élèves.



Magali Roudoukine
2^e adjointe à l’Enfance
Jeunesse

SERVICE ENFANCE

Création d’un portail famille

Un portail famille est un espace personnalisé pour les administrés. Il permet aux parents d’inscrire leurs enfants aux services et activités en ligne (cantine, ALSH, périscolaire), de déclarer leurs absences et de consulter les factures et paiements, de manière totalement sécurisée.

La Mairie de Brains vient de souscrire au portail famille proposé par le logiciel Berger Levrault. Ce dernier sera accessible aux parents pour la rentrée de septembre 2021, les identifiants seront envoyés aux familles concernées très prochainement. Ce nouveau service permettra une communication plus aisée avec le service enfance de la commune et une simplification des inscriptions qui pourront dorénavant se faire 24 heures/24, 7 jours/7.

L’utilisation du portail sera obligatoire pour les familles, il n’y aura plus d’inscriptions papier. Les familles qui le désireront pourront régler leurs factures en ligne. L’accès se fait via un simple navigateur internet. Des tutoriels et des vidéos sont disponibles pour aider les familles dans l’utilisation du portail. Les écrans et les fonctionnalités sont pensés pour être ergonomiques et intuitifs, mais aussi accessibles aux personnes en situation de handicap.

En plus de simplifier le quotidien des parents, ce service permettra également un gain de temps à la comptabilité de la Mairie et au personnel du service enfance. D’un point de vue professionnel, le logiciel favorise une meilleure gestion des familles recomposées et séparées, de la capacité d’accueil, et des listes d’attente. Il permet également de réaliser des statistiques de fréquentation.

La Mairie a investi 3 200 € pour la création de ce portail famille.



Formulaire d'Inscription au Registre Nominatif des Personnes à Risque

Conformément, au décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004 pris en application de l'article L 121-6-1 du Code de l'Action sociale et des familles, Madame le Maire de Brains organise et met à jour le registre des personnes vulnérables de sa commune.

Ce registre des personnes vulnérables permet aux personnes qui s'y sont inscrites volontairement, d'être contactées par les services publics en cas d'événement exceptionnel.

Les destinataires des données recueillies sont Madame le Maire, Monsieur le Préfet sur demande, ainsi que les agents de la ville dûment mandatés, et tenus par le secret professionnel.

Je soussigné (e)

PERSONNE CONCERNÉE _____

NOM : ADRESSE :

PRÉNOM :
.....

DATE DE NAISSANCE : / /
COURRIEL :

TÉLÉPHONE FIXE :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

SOLLICITE MON INSCRIPTION AU TITRE _____

PERSONNE ÂGÉE DE PLUS DE 65 ANS

PERSONNE ÂGÉE DE PLUS DE 60 ANS RECONNUE INAPTE AU TRAVAIL

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

REPRÉSENTANT LÉGAL _____

(SI MESURE DE PROTECTION)

NOM : TÉLÉPHONE PORTABLE :

PRÉNOM : COURRIEL :

TÉLÉPHONE FIXE :

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :

SUITE DU FORMULAIRE





Formulaire d'Inscription au Registre Nominatif des Personnes à Risque

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE _____

NOM : TÉLÉPHONE PORTABLE :
PRÉNOM : COURRIEL :
TÉLÉPHONE FIXE :
TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :
QUALITÉ :

COORDONNÉES DU MÉDECIN TRAITANT _____

NOM :
TÉLÉPHONE :

SERVICE INTERVENANT À DOMICILE _____

NOM :
TÉLÉPHONE :

DEMANDE FAIT PAR UNE TIERCE PERSONNE _____

NOM : TÉLÉPHONE FIXE :
PRÉNOM : TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :
LIEN :
(enfant, ami, médecin traitant, voisin...)

Je soussigné,, atteste sur l'honneur :

- du caractère exact des renseignements communiqués
- avoir été informé(e), que l'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation de la personne bénéficiaire, que chaque renseignement de la fiche est facultatif et que ma radiation du registre nominatif peut être effectuée à tout moment sur simple demande ;

Fait à..... Le

Signature

les bons gestes pour notre planète

En tant que citoyen, nous sommes tous responsables de notre impact sur l'environnement autant concernant le dérèglement climatique, l'extinction de la biodiversité, la diminution des ressources naturelles que la dégradation de notre cadre de vie.



EN MATIÈRE DE TRANSPORTS ET AFIN DE LIMITER VOTRE EMPREINTE CARBONE, PRIVILÉGIEZ :

Le vélo ou la location d'un vélo et les transports en commun.

- En complément de l'État, Nantes Métropole propose des aides pour acheter un vélo sans se ruiner, louer un bicloo ou faire réparer sa bicyclette. Plusieurs associations proposent aussi des cours et des ateliers d'autoréparation.
- La ligne 88 de la Tan relie Brains au pôle de La Neustrie à Bouguenais, point de départ de la ligne de tramway n°3. Une navette Tan (ligne 68) relie les communes de Brains, de Bouaye et de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu à la gare SNCF de Bouaye.

Le covoiturage est un moyen de réduire vos émissions de CO2 et de limiter vos frais.

Des outils mettant en relation les covoitureurs existent, comme Covoit'Tan ou ouestgo.fr.

Le télétravail peut être envisagé afin de réduire vos déplacements.

Les trajets entre le domicile et le lieu de travail des français représentent environ 15% des émissions de CO2 liées au transport. 74% des déplacements domicile travail sont effectués en voiture.

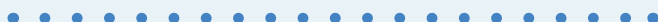


Vous pouvez également cumuler au quotidien les petits gestes qui permettent de préserver notre planète, en voici quelques exemples :

- **En matière d'énergie et afin de maîtriser votre consommation d'électricité**, choisissez des ampoules à basse consommation. Les LED consomment 80% d'électricité en moins que les ampoules classiques.
- **Baissez le chauffage en cas d'absence** : vous pouvez gagner 25% sur votre consommation en le baissant de 3 à 4°C lorsque vous vous absentez. Chaque degré ajouté au thermostat augmente de 7 % votre consommation de chauffage et d'autant votre facture.
- Les technologies de l'information et de la communication représentent 14% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. **Trier et supprimer vos mails permet de réduire votre impact.** Leur stockage utilise un espace sur un serveur qui consomme beaucoup d'énergie.
- En moyenne, 7,5 litres d'eau sont déversés d'un robinet en 1 minute. **Installer un récupérateur d'eau de pluie** vous permettrait d'utiliser, pour le jardinage par exemple, une eau gratuite et non calcaire.
- **Mettez un « stop pub » sur votre boîte aux lettres.** Vous en trouverez à disposition gratuitement à l'accueil de la Mairie. En 2018, en France, le poids moyen des publicités reçues par mois par ménage était de 2,3 kilos.
- **Consommez des produits locaux et de saison**, moins consommateurs en CO2 car la durée de transport est réduite et cela soutient l'économie locale.

Depuis le premier mandat de M^{me} le Maire Laure Beslier, la commune s'est engagée à mettre en place un Agenda 21, afin d'agir concrètement à l'échelle de la commune, en associant les habitants, sur le plan environnemental.

En début d'année, les Brennois ont pu notamment profiter de l'opération de broyage de sapins, permettant une revalorisation des déchets verts. Le broyat obtenu permet, par exemple, de créer des chemins en paillage qui n'ont pas besoin d'entretien. Comme il se décompose en un an, utiliser les sapins de Noël est idéal. Le pin est un bois acide, qui peut servir de désherbant.



» MÉMOIRES DE BRAINS

DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE : L'ORATOIRE À LA VIERGE



C'est à l'occasion de la mission de 1934 que l'abbé Jean-Baptiste Bouchaud, qui fut curé de Brains de 1928 à 1958, décida la construction de ce monument. Les missions avaient lieu environ tous les dix ans. Plusieurs semaines d'affilée, prédications, cérémonies et exercices de piété, étaient proposés aux paroissiens pour les instruire sur la foi et les principes de vie chrétienne.

A la fin de la mission, une œuvre pérenne en marquait le souvenir. Ce fut parfois l'embellissement de l'intérieur de l'église ou l'érection d'un calvaire. En 1934, on décida d'honorer Notre-Dame. Le petit édifice, situé près de l'entrée du cimetière, par sa forme et les matériaux employés, présente un aspect « Art Nouveau » en vogue au début du XXe siècle : impression de légèreté, briques et tuiles vernissées, faïences décorées de frises, profusion et finesse des entrecroisements sous la toiture.

Ce qui a été réalisé à Brains est une copie, en dimensions plus modestes, d'un monument qui se trouve à la maison-mère des sœurs de Saint-Gildas-des-Bois, et qui date de 1913. Il a été très certainement fait appel au même artiste

» LES AMIS DES ECOLES LAÏQUES DE BRAINS (AELB)

Création d'un groupe de musique traditionnelle

Si les cours de danses traditionnelles de l'Amicale Laïque de Brains ont dû s'arrêter à cause de la Covid, les entraînements musicaux n'ont pas cessé, et un groupe appelé « vent d'avant » s'est constitué. Il se compose de Mireille à la clarinette, et de Marie-France, Patrice, Daniel et Jean Louis, à l'accordéon diatonique. Quand les autorités sanitaires le permettront, ce groupe participera à des animations et à des Fest Noz. Vous qui jouez d'un instrument de musique (violon, guitare, flûte, clarinette, bombarde, accordéon, etc.), n'hésitez pas à venir rejoindre ce groupe convivial.

– Contact : Daniel VILAINE au 06 87 85 97 31 - dany44100@gmail.com



» HERBAUGES ATHLE 44

Le club s'adapte à la situation sanitaire



Le club de l'Herbauges Athlé 44 propose la pratique de l'athlétisme, du running et de la marche nordique, à partir de 7 ans. En attendant des jours meilleurs, le club s'adapte à la situation sanitaire :

- Pendant le confinement, exercices à faire à la maison, séance en visio pour les jeunes, challenge virtuel de course à pied, défi virtuel par équipe.
- Avec l'instauration du couvre-feu, entraînements déplacés en journée - le mercredi et le week-end.

Les encadrants des jeunes licenciés font preuve d'imagination pour garder la motivation intacte, malgré l'absence de compétitions hivernales. L'association garde l'espoir du retour des compétitions pour la saison estivale.

– Plus d'informations sur herbauges-athle44.fr

» RETZ'AGIR

APPEL À SOLIDARITÉ, L'ASSOCIATION A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN



Retz'Agir, l'association d'insertion qui œuvre sur le territoire depuis plus de 25 ans, est en péril après le cambriolage de ses locaux survenu le 28 janvier 2021.

L'association a pour vocation de faciliter le retour ou l'accès à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle évalue leur employabilité au travers d'activités professionnelles rémunérées et les accompagne dans leur parcours d'insertion. De nombreux travaux de menuiserie, maçonnerie et espaces verts ont ainsi été réalisés auprès de particuliers, associations, entreprises et collectivités du territoire.

En janvier dernier, Retz'Agir a été victime d'un acte de malveillance. Ses locaux ont été forcés. Une grosse partie de l'outillage des chantiers Bois, Maçonnerie et Espaces verts et un véhicule ont été volés.

Tous les corps de métiers vont être impactés par ce cambriolage et les activités des salariés en insertion profondément chamboulées. L'association n'a plus de matériel pour travailler. Il va être difficile d'honorer les chantiers prévus à court et à moyen terme.

Par conséquent, Retz'Agir fait appel à toutes les bonnes volontés, aides financières ou dons de matériel en bon état de fonctionnement, pour reconstituer son parc d'outillages et redevenir opérationnel.

→ Contact : Retz'Agir- 02 40 02 36 28 - secretariat@retzagir.fr

» BRAINS SOPHROLOGIE

Trouver un souffle de bien-être



D'avril à fin juin difficile en début d'année 2020 de faire la « pub » pour la section : pas de Forum pour rencontrer les futurs adhérents et leur présenter son activité. L'association a donc fait des annonces sur les réseaux sociaux, quelques affiches en magasin et fait fonctionner le bouche à oreille. Malgré toutes ces contraintes, Brains Sophrologie arrive à avoir le minimum d'adhérents pour démarrer la saison 2020/2021.

L'association s'est adaptée à la crise sanitaire et a proposé dans un premier temps des cours audio, puis des cours en visio afin de renouer le lien et favoriser les échanges. En cette période difficile moralement, une séance de sophrologie est bénéfique : un moment de bien-être et de lâcher prise qui permet de se ressourcer.

La section tient à survivre, car elle sait qu'à la fin de cette zone de « turbulences », il sera nécessaire de retrouver des activités de détente et de bien-être comme la sophrologie. C'est pourquoi pour l'année à venir, elle essaiera de rester présente sur la commune. Mais pour cela, elle a besoin d'adhérents afin de maintenir les 2 cours actuels.

Si vous êtes intéressés par la sophrologie et si vous souhaitez profiter de séances découvertes en plein air, contactez l'association par mail à : sophro.brains@gmail.com Et pour en savoir plus sur la professeure, vous pouvez vous rendre sur Facebook : www.facebook.com/cmsophro44

VOUS SOUHAITEZ FAIRE PART DES ACTUALITÉS DE VOTRE ASSOCIATION ? FAIRE PUBLIER UN ARTICLE DANS LA RUBRIQUE VIE ASSOCIATIVE DU BRAINS MAG' ?

Contactez le service communication de la Mairie de Brains : communication@mairie-brains.fr

Vous retrouverez la date limite de réception des informations du prochain magazine en bas à gauche de la page édito.

Nouvelle entreprise



TOUT 1 FROMAGE

Un nouveau commerce à découvrir tous les vendredis soirs sur le marché de Brains. Monsieur Rodrigue Martin vous propose diverses spécialités fromagères. Des plus classiques : chèvre frais, tome de brebis, comté, emmental, camembert, etc. aux plus originaux comme la tome aux fleurs. Sur son étal, vous trouverez également des desserts, des œufs, du beurre et de la crème. Monsieur Martin ne travaille qu'avec des petits producteurs, en circuit court, afin de proposer la meilleure qualité à ses clients.

– Contact : tout1fromage44@gmail.com / 06 64 78 66 98

État civil

Du 9 février 2021 au 10 mai 2021

NAISSANCES

FRIOUX Maïlys (09/02)

MARIAGES

BOISLIVEAU Pierre et Camille JEUSEL (10/04)

GILLET Kevin et BEAUVIS Anaïs (07/05)

DÉCÈS

QUITTAT Guy, 81 ans (10/03)

PRIN François, 84 ans (28/03)

MAISONNEUVE Sonia, 45 ans (29/03)

CHAUVET Marie, 77 ans (27/03)

DEBRUYNE Jean-Luc, 70 ans (06/04)

HÉRET Pierre, 85 ans (30/04)

Participer à la consultation sur le RLPm

(Règlement Local de Publicité métropolitain)

Le RLPm sert à imposer des normes sur la forme et l'implantation des dispositifs publicitaires visibles depuis l'espace public : panneaux publicitaires, pré-enseignes, enseignes. En 2022, un règlement unique pour les 24 communes harmonisera les règles sur le territoire, tout en respectant les spécificités sur chaque commune. Pour participer à la consultation, rendez-vous sur www.registre-dematerialise.fr/2110

– Plus d'informations sur dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr

Tout savoir sur le Contrat Initiative Emploi (CIE)



Le CIE jeune est un dispositif d'insertion professionnelle comportant des actions d'accompagnement professionnel. Il est destiné aux jeunes éloignés de l'emploi, de moins de 26 ans (ou aux travailleurs handicapés de moins de 31 ans). Les contrats sont signés en CDI ou CDD de 6 mois renouvelables jusqu'à 24 mois (au minimum de 20h/semaine). Cette mesure s'adresse aux employeurs du secteur marchand qui reçoivent une aide de 47 % du SMIC. Les « petits + du CIE » : en plus d'être accompagné en entreprise, le jeune bénéficie d'un tutorat, peut développer des compétences et son employabilité en obtenant une reconnaissance officielle avec le dispositif « Compétences PEC ».

– Informations sur www.pole-emploi.fr ou auprès de l'agence Pôle emploi la plus proche (Agence Pôle emploi de Rezé, 7 rue Eugène Orioux, 44 400 Rezé)

Contacter l'élu d'astreinte



En cas d'urgence, c'est-à-dire uniquement en cas de réelle nécessité et de danger pour autrui, pendant les horaires de fermeture de la mairie, le numéro à composer est le 06 84 75 91 07. Vous pouvez par exemple contacter l'élu d'astreinte en cas de :

- rupture d'une canalisation • accident de la circulation
- arbre ou autre objet bloquant la circulation
- câble électrique au sol • animal d'élevage errant
- conflit de voisinage • inondation
- relogement d'urgence en cas de sinistre
- hospitalisation sans consentement • décès

L'élu d'astreinte n'est cependant pas la personne à contacter en cas d'animal de compagnie errant. En cas d'incendie, vous devez prévenir les pompiers. Pour le tapage nocturne, la gendarmerie.

Maintenir un cadre de vie propre

Les résidus de crottes de chiens sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, et les espaces des jeux publics pour enfants. Mais il va également de soi de ne pas laisser son animal déféquer sur des domaines privés, notamment dans les champs de vaches. Les déjections canines ou les déchets abandonnés dans les prés peuvent causer des problèmes de santé aux bovins. Les vaches peuvent notamment attraper la néosporose, une maladie causée par un parasite pouvant se trouver dans les excréments de chiens.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^e classe.

Comprendre les changements sur la taxe foncière

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est un impôt local qui concerne les propriétaires d'un bien immobilier. La loi de finances de 2020 a fusionné, pour la taxe foncière, l'ancien taux communal (17,83 %) avec le taux départemental (15 %) pour donner un taux unique affecté à la commune (32,83 %).

Que faire en cas de chien ou chat errant ?

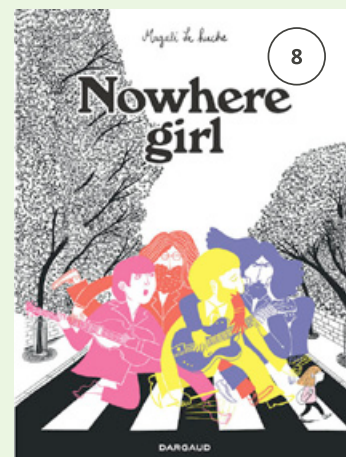
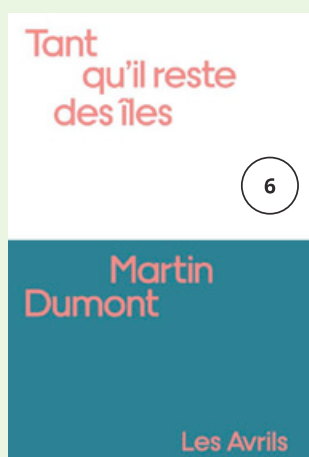
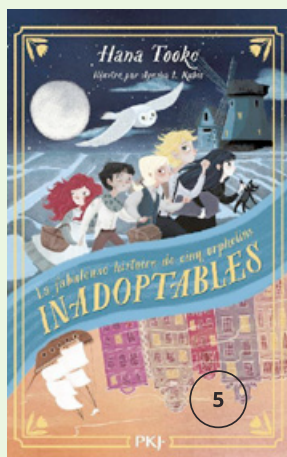
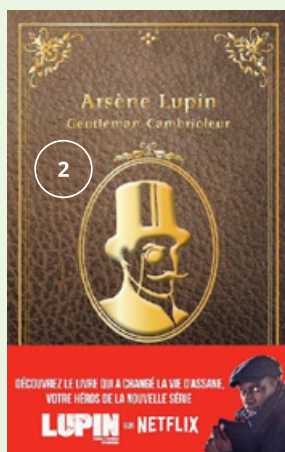
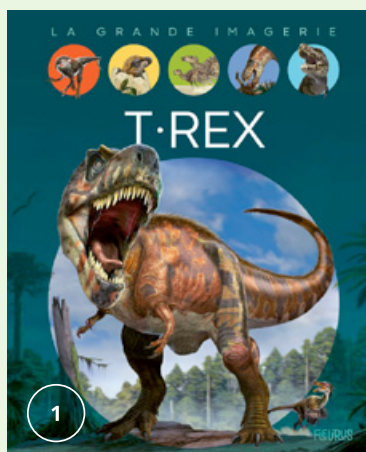


Pour connaître la démarche à accomplir, il faut d'abord vérifier si l'animal est identifié ou non. Il peut porter un collier comportant le numéro de téléphone ou l'adresse de son détenteur. Si tel est le cas, contactez-le. L'animal peut aussi être pucé ou tatoué. Dans ce cas, emmenez-le chez un vétérinaire. Ce dernier vérifiera si l'animal est identifié et donc inscrit au fichier national d'identification. **Si vous n'arrivez pas à identifier le propriétaire de l'animal, vous pouvez contacter la SPA de Carquefou au 02 40 68 82 37.**

Se faire recenser

Tout jeune Français de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC), et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Ce recensement peut également se faire en ligne sur le site www.service-public.fr, rubrique « Papiers-Citoyenneté ».

+ DE 120 NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR !



① Documentaire - à partir de 6 ans ⑥ Roman - adulte

② Roman - à partir de 9 ans ⑦ Album - dès 6 mois

③ Documentaire - adulte ⑧ BD - à partir de 11 ans

④ Policier - adulte + Conte, poésie, théâtre

⑤ Roman - à partir de 11 ans + Manga, science-fiction, etc.